

BRESIL – Interdiction de cultures

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/04/2000

Brésil : Un arrêté de la cour de l'Etat du Rio Grande do Sul interdit la culture du riz transgénique « Liberty Link ». Selon le juge, les autorisations de la part des Ministres de la Santé, de l'Economie ou de l'Agriculture sont incomplètes tout autant que la licence d'expérimentation en champs.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-interdiction-de-cultures/